

EXAMEN CANADIEN DE RECONNAISSANCE VISANT **L'INSCRIPTION DES SAGES-FEMMES**

AVIS :

L'EXAMEN CANADIEN DE RECONNAISSANCE VISANT L'INSCRIPTION DES SAGES-FEMMES aura lieu :

le 24 mai 2012

Date limite d'inscription – 26 mars 2012

Date limite de désistement – 25 avril 2012

le 2 aout 2012

Date limite d'inscription – 2 juin 2012

Date limite de désistement – 3 juillet 2012

le 11 octobre 2012

Date limite d'inscription – 16 aout 2012

Date limite de désistement – 14 septembre 2012

le 23 mai 2013

Date limite d'inscription – 25 mars 2013

Date limite de désistement – 24 avril 2013

Frais – 750 \$

Veillez communiquer avec votre organisme de réglementation de la pratique sage-femme pour obtenir les lieux et les heures de l'examen

- les formulaires d'inscription

Veillez noter que tous les candidats doivent prouver qu'ils sont admissibles à passer l'ECRSF.

- Les diplômés d'un programme canadien de formation en pratique sage-femme doivent présenter leurs **relevés de notes ou une lettre** de leur établissement d'enseignement confirmant qu'ils ont satisfait à toutes les exigences du programme en vue de l'obtention de leur diplôme.
- Les candidats participant à un programme d'évaluation des acquis et de l'expérience doivent présenter leur lettre d'admissibilité pour pouvoir passer les examens.
- Il incombe au candidat ou à la candidate de présenter la preuve d'admissibilité.

Les inscriptions tardives ne sont pas acceptées.